

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

O o O

## AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

#### I.1) NOM ET ADRESSES :

Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Maison des services publics - 12 avenue Saint-Martin

26200 MONTELIMAR

Point de contact : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération - Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

Téléphone : 04.75.53.10.74

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse internet :

Adresse principale : <https://www.montelimar-agglo.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.montelimar-agglo.fr/economie-emploi/entreprises/marches-publics>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II : OBJET

#### II. 1) ETENDUE DU MARCHÉ

##### II.1.1) Intitulé :

Gestion du multi-accueil « MONTBOUD'CHOU »

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 85312110

##### II.1.3) Type de marché

Services

**II.1.4) Description succincte :**

Montélimar-Agglomération confie au délégataire, à titre exclusif, la gestion par affermage du multi accueil « MONTBOUD'CHOU » situé à Montboucher sur Jabron. Cette structure dédiée à «la petite enfance» d'une capacité de 20 lits est destinée à accueillir des enfants âgés de trois mois à six ans.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 831 000,00 Euros

**II.1.6) Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : NON

**II.1.7) Valeur totale du marché**

Valeur hors TVA : 833.800,68 Euros

Mots descripteurs : Délégation de service public

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé**

Gestion du multi-accueil « MONTBOUD'CHOU »

**II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s)**

Code CPV principal : 85312110

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal :

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Commune de Montboucher sur Jabron

**II.2.4) Description des prestations :**

Montélimar-Agglomération confie au délégataire, à titre exclusif, la gestion par affermage du multi accueil « MONTBOUD'CHOU » situé à Montboucher sur Jabron. Cette structure dédiée à «la petite enfance» d'une capacité de 20 lits est destinée à accueillir des enfants âgés de trois mois à six ans.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 36

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :  
NON

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Délégation de service public

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Forme de la procédure :**

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

#### **IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :**

Procédure de Délégation de service public conformément aux articles L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et de l'article 10 du décret n° 2016-86 relatif aux contrats de concession.

Date de la signature du contrat par l'autorité délégante : 28 août 2019

## **SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION**

**Intitulé :** Service public de gestion de la structure multi-accueil « Montboud'chou » à Montboucher sur Jabron

**Une concession/un lot est attribué(e) :** OUI

### **V.2) Attribution de concession**

**V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession :** 1<sup>er</sup> juillet 2019

#### **V.2.2) Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres Etats membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : NON

#### **V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :**

EOVI SERVICES ET SOINS

89 RUE Latécoère

26000 VALENCE

Téléphone : 04.75.82.48.80

Fax : 04.75.82.48.85

Code NUTS : FRK23

Le concessionnaire est une PME : NON

#### **V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :**

Valeur totale de la concession/du lot : 833.800,68 Euros H.T.

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

Sur les trois (3) ans, la compensation tarifaire totale à verser par Montélimar-Agglomération sera de 262.420,35 € T.T.C. (ce qui correspond à un montant annuel moyen de 87.473,45 € T.T.C. hors compensation pour les repas).

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Publication antérieure concernant le même contrat :

Un avis de concession a été envoyé à la publication le 26 février 2019 pour une parution au B.O.A.M.P. du 26 février 2019 sous le n° 19-31029. Cet avis a également été inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 26 février 2019.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble Cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours possibles sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble Cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

#### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 septembre 2019**

Le Président,